



PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES

- Provence-Alpes-Côte d'Azur -

3^{EME} SESSION REGIONALE
26 - 27 - 28 FEVRIER 2010

Aix en Provence

- *Etre un outil pédagogique* -
- *Contribuer à ouvrir les esprits* -
- *Permettre les échanges culturels et humains* -
- *Participer au développement personnel des jeunes* -

sr3@pejpaca.eu



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Aix-en-Provence

Le Parlement Européen des Jeunes – France est une **association apolitique** et à but non lucratif, **agrée Jeunesse et Éducation populaire**, relayant en France les actions du Parlement Européen des Jeunes (PEJ).

Depuis 20 ans, **le PEJ joue un rôle pédagogique majeur dans l'apprentissage des mécanismes démocratiques.**

Offrant un cadre apolitique, nos actions visent à sensibiliser les jeunes de 15 à 25 ans à l'importance de l'exercice de la citoyenneté et à promouvoir sa dimension européenne.

Sommaire

Parlement Européen des Jeunes p. 4

**European Youth Parliament (EYP/HSS)
Parlement Européen des Jeunes – France** p. 5

La 3^e Session Régionale p. 6

- Une Session Régionale se divise en 4 temps forts p. 8
- Programme prévisionnel p. 9

Participez à la Session Régionale ! p. 10

- Modalités, calendrier et contact p. 10
- Conditions de candidature p. 11
- Conditions de participation p. 12
- Bulletin d'inscription à nous retourner avec
les pièces indiquées p. 13

Le mot du Président



Afin de faire découvrir à de nombreux lycées de la région l'expérience très forte d'une session du Parlement Européen des Jeunes, le PEJ PACA organise sa 3^e session régionale qui aura lieu au Lycée Militaire d'Aix-en-Provence.

Cette Session offrira un espace privilégié d'échanges culturels et de débats, et constitue ainsi une opportunité unique de vivre concrètement sa citoyenneté européenne.

Elle sera également l'occasion de sélectionner une délégation de 9 lycéens d'un même lycée qui représentera la France au Forum Européen d'Istanbul (Turquie) en mai 2010.

Ce dossier vous présente rapidement le projet pédagogique porté par notre association, ainsi que le déroulement d'une Session Régionale. A la fin de celui-ci, vous trouverez les informations sur les conditions de participation à la session et le dossier de candidature à compléter.

European Youth Parliament (EYP/HSS)

Heinz Schwarzkopf  Stiftung
JUNGES EUROPA

Le Parlement Européen des Jeunes (PEJ) a été fondé en 1987 à l'initiative de 4 parents d'élèves d'un lycée de Fontainebleau. Agissant depuis 20 ans pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'exercice de la citoyenneté et à sa dimension européenne, cette association a pris beaucoup d'ampleur sur la scène internationale, et est désormais encouragée et soutenue par les Institutions de l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe. Aujourd'hui, le Parlement Européen des Jeunes est fort d'un réseau présent dans plus de 30 pays européens, allant au-delà des frontières actuelles de l'Union européenne. Le Parlement Européen des Jeunes est appuyé par la Fondation Heinz Schwarzkopf (HSS).

Depuis sa création, le Parlement Européen des Jeunes s'attache à faire participer les jeunes de 15 à 25 ans à la construction de l'Europe et au débat public européen lors d'événements qui refusent toute connotation politique partisane. Il organise des sessions parlementaires, sur le modèle des réunions du Parlement Européen. Ces sessions se déroulent à différents échelons (régional, national, européen) et constituent de la sorte une occasion unique donnée aux jeunes de s'ouvrir à leurs voisins européens dans un esprit de tolérance et d'échange, tout en s'impliquant dans le processus démocratique.

Le Parlement Européen des Jeunes promeut dans l'ensemble de ses actions quatre valeurs fondamentales, devenues les "piliers" de l'association :

- ★ **la citoyenneté active,**
- ★ **l'échange culturel,**
- ★ **l'esprit d'initiative,**
- ★ **la formation, l'éducation des jeunes.**



Qu'est-ce qu'un forum international ?

Le PEJ organise chaque année au travers de ses comités nationaux dans différentes villes d'Europe, des forums internationaux regroupant pendant une semaine près d'une centaine de jeunes de toute l'Europe.

Les jeunes sont répartis en commissions autour de thèmes actuels : économie, agriculture, environnement, éducation... À l'instar du Parlement Européen, les jeunes élaborent des résolutions en commissions de travail, puis en débattent et émettent un vote en assemblée plénière. Les langues de travail du PEJ sont l'anglais et le français. Les résolutions élaborées par les jeunes parlementaires sont transmises au Parlement Européen et aux différents gouvernements. De nombreux témoignages de députés prouvent qu'ils portent un vif intérêt au travail de ces jeunes délégués.

Le Parlement Européen des Jeunes - France, fondé en 1994, est une association apolitique et à but non lucratif, régie par la loi 1901 et membre du réseau du Parlement Européen des Jeunes. **Le PEJ - France a reçu en 2002 l'agrément "Jeunesse et Éducation Populaire" délivré par le Ministère de la Jeunesse.**



Le premier rôle du PEJ - France est de sélectionner les lycéens qui représenteront leur pays lors des sessions internationales. Pour cela, le PEJ - France organise chaque année deux sessions nationales réunissant chacune plus de 100 lycéens français de classes de première pour un week-end de débats sur les résolutions qu'ils ont préalablement rédigées.

À travers ces événements, le PEJ - France permet aux jeunes de se familiariser avec les processus démocratiques et de comprendre l'importance de la citoyenneté active. Ils apprennent à respecter les points de vue de chacun et à dialoguer avec des opinions diverses. Le PEJ - France développe aussi l'esprit d'initiative et la capacité d'entreprendre des jeunes autour de projets concrets et permet donc à chacun de vivre une expérience citoyenne unique et formatrice.



Le PEJ - France s'est considérablement développé ces dernières années et propose aujourd'hui de nombreuses autres activités. Notre association a aussi constitué un réseau de relais locaux, avec des comités régionaux et des clubs PEJ dans les lycées.

- ★ Le PEJ - France organise chaque année un Forum d'été à destination des étudiants et jeunes professionnels pendant plus d'une semaine. Celui-ci réunit environ 100 à 200 jeunes européens de 18 à 25 ans.
- ★ Il met en place, dans le cadre de ses structures régionales et locales des forums de 1 à 2 jours pour les lycéens et/ou étudiants ainsi que des conférences, expositions et cafés européens.
- ★ Il organise des campagnes d'information et des consultations auprès des jeunes sur l'Europe.
- ★ Il prend part à la célébration de la Fête de l'Europe le 9 mai et organise des semaines culturelles sur l'Europe.

La 3^e Session Régionale à Aix-en-Provence



La 3^e Session Régionale du Parlement Européen des Jeunes – PACA se déroulera les 26, 27 et 28 février prochains entre Aix-en-Provence.

Vous aurez la chance d'être accueilli par **le lycée du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence.**

Cet événement est organisé par le club PEJ du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence en collaboration avec le Comité Régional PACA du Parlement Européen des Jeunes.

Cette Session Régionale du PEJ-PACA souhaite donner la chance aux lycéens de toute la région de vivre l'expérience du PEJ et aussi, de leur donner l'opportunité de s'exprimer et de débattre sur des sujets touchant l'Europe et l'actualité. Les délégués participant à cette session peuvent être des élèves de seconde et de première.

Bien plus qu'une sélection, il s'agit d'une **expérience citoyenne, pédagogique et humaine qui donne tout son sens à l'expression «l'important, c'est de participer».**

L'ensemble des lycées de la région Provence Alpes Cotes d'Azur sont destinataires d'un dossier de candidature.

Le Bureau du PEJ-PACA effectue une présélection sur la base des dossiers reçus et choisit 9 lycées pour participer à cette Session Régionale de Aix-en-Provence.

Les lycées sélectionnés reçoivent alors la liste des 7 commissions parlementaires avec le sujet s'y rattachant. Chaque élève se voit attribuer une de ces 7 commissions, dont il sera membre pendant toute la durée de la session.

Pour participer à cette Session Régionale

Il faut compléter et nous renvoyer le bulletin d'inscription que vous trouverez en page 13 de ce dossier avec les pièces demandées **avant le 23 janvier 2010.**

La sélection sera rendue publique le 25 janvier 2010. Un nom de commission et un sujet seront attribués aux délégués de chaque délégation.

Les lycées recevront alors les démarches à suivre pour l'inscription finale, ainsi que des informations sur le travail à réaliser et le déroulement de la session, rassemblées dans le « Guide du délégué ».

Quelques témoignages de professeurs

« (...) Je dois avouer que vous avez réussi en un weekend, des performances que j'ai eu bien du mal à obtenir en deux ans de travail avec eux. (...) Curiosité, autonomie, rigueur, sont autant de qualités que vous avez su mettre en valeur dans une ambiance gaie et conviviale (...). »

Emmanuelle, Enseignante d'histoire géographie

« Expliquer le PEJ, cela n'est pas possible, il faut le vivre, il faut frémir en même temps que ses élèves, s'émouvoir de les regarder si adultes dans leur costume et leur sérieux, si pertinents dans leurs propos. (...) »

Mariannick, Enseignante dans un lycée technique

« (...) Mes élèves m'ont affirmé n'avoir jamais autant donné d'eux-mêmes intellectuellement et n'avoir en même temps jamais éprouvé autant de plaisir à travailler. (...) »

Christian, Enseignant en Sciences éco. et sociales

Chaque commission est donc composée d'un lycéen de chaque lycée sélectionné, soit 12 délégués par commission au total. Pendant la session, ces délégués débattent du sujet fixé afin de parvenir à un compromis et d'écrire une résolution commune (proposition de loi européenne) qu'ils défendent ensuite en séance plénière.

Les débats de chaque commission sont encadrés et modérés par un « chair » (président de commission) qui est un jeune « ancien » du PEJ originaire d'un pays européen et qui reçoit une formation préalable à l'animation. Un jury suit toutes les activités de la Session Régionale afin de **désigner la délégation (= 9 élèves d'un même lycée) retenue pour participer au forum européen PEJ en Turquie**. Les critères de sélections sont variés : qualité du travail préparatoire, capacités d'expression en français et en anglais, connaissance des sujets, esprit de groupe, dynamisme, ouverture d'esprit...

Le travail préparatoire

Avant la Session Régionale, **chaque participant est invité à préparer le sujet de commission qui lui a été attribué**, en effectuant des recherches préalables. Le PEJ assiste les élèves et leurs enseignants dans ce travail préparatoire, à partir d'un « Guide du délégué » et d'un « Kit de préparation » proposant des axes de réflexion et des ressources documentaires.

Par ailleurs, **chaque lycée se voit attribuer un des 27 pays de l'Union européenne**, qu'il est chargé de représenter lors de « l'Eurovillage ». Durant cet Eurovillage, chaque lycée dispose d'un stand qu'il décore aux couleurs du pays attribué et sur lequel il fait partager les spécialités gastronomiques et culinaires de ce pays, ainsi que sa culture (à partir de panneaux, d'affiches, d'extraits musicaux, de photos...).

Enfin, chaque lycée prépare en amont de la session, sous une forme à déterminer, une présentation du positionnement au sein de l'Union européenne du pays qu'il représente et de son histoire « européenne » contemporaine.

Quel est le rôle de l'accompagnateur ?

L'accompagnateur peut être aussi bien un professeur, un CPE, un documentaliste du lycée de la délégation... Il est l'adulte responsable de la délégation.

En amont, il fait en sorte que les élèves entreprennent des recherches sur leur sujet de résolution et se préparent à l'Eurovillage.

Il est également l'interlocuteur du PEJ-PACA pour les questions administratives. Il est important qu'il veille à ce que les délégués soient bien préparés, qu'ils puissent tous s'exprimer lors du travail préalable de la délégation. Il ne s'agit pas de diriger leur travail, mais de l'aiguiller.

Lors de la session, il ne participe pas aux débats. Un programme particulier est mis en place pour échanger avec les autres accompagnateurs et mieux découvrir l'association.

Une Session Régionale se divise en 4 temps forts



Le Team Building : Le but de cette première partie est de former des équipes de commissions unies, fondées sur le respect, l'échange et la confiance. Les Jeunes parlementaires se lancent dans diverses activités sportives, créatives, ou culturelles pour former un futur groupe de travail.

Le travail en commission : Les jeunes parlementaires de chaque délégation (Lycée) sont répartis, en commissions pour débattre du sujet de leur commission. Ils doivent en une journée se mettre d'accord et écrire ensemble une résolution répondant à leur thème. Cette activité permet aux lycéens de tester leurs capacités de débat et de travail en équipe avec des jeunes d'origines variées.



L'assemblée plénière : Tous les participants sont réunis. Chaque commission présente et défend sa résolution, qui est ensuite débattue par l'assemblée. A la fin de chaque débat, les jeunes parlementaires sont appelés à voter. Les résolutions sont ensuite présentées au Parlement Européen et au gouvernement français, ainsi qu'à d'autres organismes. Même s'il est vrai que le Parlement Européen a abordé des sujets précis qui avaient déjà donné lieu à un débat au sein du PEJ, l'objectif principal du PEJ ne consiste pas en l'exercice d'une influence politique, mais en une expérience éducative unique offerte à chaque

participant.

Activités sociales et culturelles : De nombreux événements animent la session afin de permettre les rencontres et de découvrir les cultures des autres régions. L'Eurovillage est notamment l'occasion de découvrir les spécialités culinaires des différents pays européens, chaque lycée représentera un pays ;



Programme Prévisionnel



Vendredi 26 février 2010

Horaire	Activité
Avant 12h00 :	Arrivée des délégations
12h00 à 13h00	Pique nique
13h00 à 13h30 :	Mot d'arrivée
13h30 à 17h00 :	Team building
17h00 à 18h30 :	Passage devant le jury
19h30 à 20h30 :	Cérémonie d'ouverture à la mairie de Aix
20h30 à 21h30 :	Réception dinatoire
22h00 à 23h00 :	Présentation des commissions (sketchs)

Samedi 27 février 2010

Horaire	Activité
07h00 à 08h00 :	Petit Déjeuner
08h00 à 12h00 :	Travail en commission
12h00 à 13h30 :	Déjeuner
13h30 à 18h00 :	Travail en commission
18h30-19h30 :	Préparation de l'Eurovillage
19h30-21h00 :	Eurovillage
21h00-23h00 :	Europarty

Dimanche 28 février 2010

Horaire	Activité
07h00 à 08h00 :	Petit Déjeuner et libération des chambres
08h00 à 09h00 :	Transport de Aix en Provence à l'Hôtel de Région (Marseille)
09h00 à 12h00 :	Assemblée Plénière
12h00 à 14h00 :	Déjeuner
14h00 à 18h00 :	Assemblée Plénière
A partir de 18h00 :	Départ des délégations

Participez à la Session régionale !

Les modalités pour participer...

Pour participer à la 3^e Session Régionale de PACA les 26, 27 et 28 février prochains, il vous suffit de constituer une délégation de 9 élèves de 2nd et 1^{ère} (toutes sections générales, technologiques et professionnelles confondues), puis de déposer un dossier complet de candidature, comme expliqué dans les pages suivantes. Veillez à n'oublier aucune pièce ! Les élèves de Terminales peuvent être acceptés, mais la priorité sera donnée aux délégations composées d'élèves de Seconde et Première.

Le calendrier pour participer...

- ★ **Samedi 23 janvier 2010:** date limite d'envoi des dossiers de candidature (cachet de la poste faisant foi si envoi du dossier par courrier.)
- ★ **Lundi 25 janvier 2010:** annonce par le PEJ - PACA des 9 lycées sélectionnés pour participer à la Session. Chaque délégation reçoit par courrier et par mail
 - les 7 sujets et leur commission respective, chaque élève étant affecté d'office dans l'une des commissions ;
 - le pays attribué à l'établissement pour l'Eurovillage et le travail préparatoire ;
 - un Guide expliquant en détail le fonctionnement d'une session et proposant de nombreux conseils pour se préparer au mieux ;
 - un Kit pédagogique proposant des ressources documentaires pour préparer son thème de travail
- ★ **Vendredi 26 février, Samedi 27 février et Dimanche 28 février 2010 :** Session Régionale PACA

Le contact pour participer...

Courrier électronique : sr3@pejpaca.eu

Adresse postale :
PEJ PACA
3^e Session Régionale
Damien SELLIER
420 Rue de la Croix
13510 Eguilles

N.B. Il est conseillé d'envoyer une copie du dossier par mail en plus de l'envoi postal.

Conditions de Candidature



Chaque établissement ne peut présenter qu'une délégation.

Chaque délégation doit être composée prioritairement de lycéens de seconde et première, les lycéens de terminale sont également acceptés.

Le dossier de candidature doit comprendre, outre le bulletin d'inscription dûment signé et complété:

- ★ Un projet collectif de la délégation, au choix entre le sujet 1 ou le sujet 2 :

Sujet 1 :

« Concevez et présentez-nous, sur le support de votre choix, une activité originale célébrant le 60e anniversaire de la déclaration Schuman »

OU

Sujet 2 :

« Concevez et présentez-nous, sur le support de votre choix, une activité à destination des élèves et des enseignants de votre lycée, qui permette de les sensibiliser de manière ludique et interactive à la diversité culturelle européenne.»

Indication : le support est libre et le mode de traitement également. Vous pouvez notamment visiter les sites Internet www.touteurope.fr, www.europarl.eu et www.cidem.org pour trouver de nombreuses informations sur la construction européenne, ces élections et les initiatives déjà conduites en la matière.

- ★ Une lettre d'engagement du proviseur, sur papier à en-tête de l'établissement, attestant qu'il accepte la participation de son lycée à la Session Régionale si sa candidature est retenue.
- ★ Tous documents complémentaires qui permettraient d'enrichir le dossier (coupures de presse d'évènements du lycée, photos d'activités organisées par les élèves, lettres de soutien...).

Conditions de Participation



Les délégations sélectionnées pour participer à la Session Régionale PACA devront :

- ★ **Verser une contribution au budget du Comité d'Organisation de 20€; par élève et par accompagnateur.**
Le Comité d'organisation du comité du PEJ PACA prend en charge :
 - l'hébergement pour le vendredi et samedi soir (internat du Lycée Militaire à Aix-en-Provence),
 - les repas du vendredi soir au dimanche midi inclus,
 - les frais liés aux diverses activités.Les délégations n'ont donc aucune autre dépense à assumer sur place pendant toute la durée de la session.

- ★ **Fournir un certificat de scolarité pour chaque élève membre de la délégation**, attestant qu'il est bien lycéen.

- ★ **Être accompagnées d'un adulte** (personnel éducatif : professeur, documentaliste, CPE...) qui encadre les élèves durant la préparation et le voyage et en a la responsabilité durant la session.

- ★ **Voyager sous leur propre responsabilité et à leurs frais** jusqu'au lieu de la session.

- ★ **Animer un stand lors de l'Euro-Village**, pour présenter le pays qui sera attribué au lycée lors de sa sélection, avec des spécialités culinaires, de la documentation touristique...

- ★ **Participer impérativement à toutes les activités prévues durant la session**, du vendredi 12h00 au dimanche 18h00.

- ★ **Avoir un niveau minimum en anglais**, qui permette de travailler et de débattre avec des jeunes d'autres pays européens.

Nous encourageons les jeunes à chercher à financer leur participation par des subventions publiques (mairie, conseil général, conseil régional) ou privées (entreprises locales, actions locales...), ce qui constitue un excellent exercice de prise d'autonomie pour les élèves.




Bulletin d'inscription



**A retourner par courrier postal non recommandé
avant le 23 janvier 2010, avec les pièces demandées
et à l'adresse suivante :**

**PEJ-PACA
3ème Session Régionale
M Damien SELLIER
420 Rue de la CROIX
13510 EGUILLES**

Pièces à joindre au bulletin (voir détails p. 11) :

-  Le projet collectif (un seul sujet)
-  **La lettre d'engagement du proviseur**
-  1 tableau avec les coordonnées des élèves (nom, prénom, sexe, année de naissance, classe et filière, tél portable, mail)

ou bien par mail à :

sr3@pejpaca.eu

(il est conseillé d'envoyer le dossier au moins par mail pour faciliter son traitement)

Le Lycée

Nom du Lycée : Public Privé
Nom et Prénom du proviseur : Madame Monsieur
Adresse : Région :
Code Postal : Ville :
Tel : Fax :
Mail (**indispensable**) :

Le responsable du projet (accompagnateur potentiel)

NB : La documentation complète sera expédiée à cette adresse si la délégation est sélectionnée

NOM / Prénom : Madame Monsieur
Fonction / Matière enseignée :
Adresse personnelle :
Code Postal : Ville :
Tel fixe : Portable : Fax :
Mail (**indispensable**) :

Le lycée est candidat pour la 3ème Session Régionale du Parlement Européen des Jeunes - PACA (Aix-en-Provence les 26, 27 et 28 février 2010) et :

- s'engage, si sa candidature est retenue, à y participer,
- accepte les conditions, notamment financières, de participation (voir p. 12),

Fait à....., le :

Signature du Proviseur :

Cachet de l'établissement :